



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-01_2024-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBIEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023
EAU – ASSAINISSEMENT – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VOTE** les comptes administratifs de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

BUDGET EAU

Investissement :

Dépenses	Prévus :	4 046 340.04 €
	Réalisé :	2 740 639.47 €
	<i>Reste à réaliser :</i>	685 737.00 €
Recettes	Prévus :	4 046 340.04 €
	Réalisé :	2 949 662.54 €
	<i>Restes à réaliser :</i>	1 528 5790.00 €

Fonctionnement : *Dépenses et Recettes Restes à réaliser : 0.00 €*

Dépenses	Prévus :	738 174.43 €
	Réalisé :	545 761.80 €
Recettes	Prévus :	738 174.43 €
	Réalisé :	921 710.50 €

Résultat de la clôture de l'exercice :

<u>Excédent d'Investissement :</u>	209 023.07€
<u>Excédents de Fonctionnement :</u>	375 948.70 €
<u>Résultat global :</u>	584 971.77 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Investissement :

Dépenses	Prévus :	1 516 940.68 €
	Réalisé :	864 533.02 €
	<i>Reste à réaliser</i>	118 218.01 €
Recettes	Prévus :	1 516 940.68 €
	Réalisé :	727 969.68 €
	<i>Restes à réaliser :</i>	0 €

Fonctionnement : *Dépenses et Recettes Restes à réaliser : 0.00 €*

Dépenses	Prévus :	1 478 917.61 €
	Réalisé :	626 171.62 €
Recettes	Prévus :	1 478 917.61 €
	Réalisé :	1 273 434.99 €

Résultat de la clôture de l'exercice :

<u>Déficit d'Investissement :</u>	- 136 563.34 €
<u>Excédent de Fonctionnement :</u>	647 263.37 €
<u>Résultat global :</u>	510 700.03 €

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 076-200046159-20240403-01_2024-DE

Investissement :

Dépenses	Prévus :	299 081.230 €
	Réalisé :	9 522.61 €
	Reste à réaliser :	2 375.00€

Recettes	Prévus :	299 081.23 €
	Réalisé :	298 998.46 €
	Restes à réaliser :	0 €

Fonctionnement : Dépenses et Recettes Restes à réaliser : 0.00 €

Dépenses	Prévus :	188 761.50 €
	Réalisé :	164 154.44 €

Recettes	Prévus :	188 761.50 €
	Réalisé :	194 544.90 €

Résultat de la clôture de l'exercice :

<u>Excédent d'Investissement :</u>	289 475.85 €
------------------------------------	---------------------

<u>Excédent de Fonctionnement :</u>	30 390.46 €
-------------------------------------	--------------------

<u>Résultat global :</u>	319 866.31 €
--------------------------	---------------------

La délibération est approuvée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

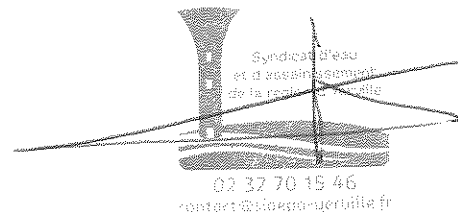
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 03 avril 2024.

Le Président,

Mr Alain PETIT.





Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-02_2024-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRINETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-02

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023 EAU – ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif M49 de l'exercice 2023 ;
Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que lesdites écritures sont conformes,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Statuant sur l'exécution du budget M49 de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs actives ;

DECLARE que le **compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 budgets EAU – ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

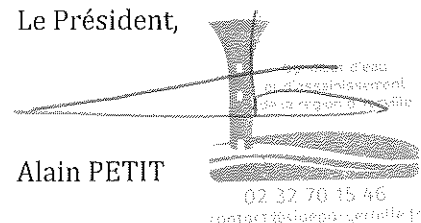
La délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 03 avril 2024.

Le Président,

Alain PETIT





Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-2024_03-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRINETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-03
Affectation de résultat 2023
Budgets EAU POTABLE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Après avoir approuvé :

- Le compte administratif **EAU** pour l'exercice 2023 qui présente un excédent de fonctionnement cumulé de 375 948.70€ et un excédent d'investissement de 209 023.07€ avec un excédent des restes à réaliser en investissement de 842 842.00€
- Le compte administratif **ASSAINISSEMENT** pour l'exercice 2023 qui présente un excédent de fonctionnement cumulé de 647 263.37€ et un excédent d'investissement de 136 563.34€ avec un déficit des restes à réaliser en investissement de 118 218.01€ soit un besoin de financement de 254 781.35€
- Le compte administratif **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** pour l'exercice 2023 qui présente un excédent de fonctionnement cumulé de 30 390.46€ et un excédent d'investissement de 289 475.85€ avec un déficit des restes à réaliser en investissement de 2 375.00€

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter aux budgets eau, assainissement et assainissement non collectif correspondants, les résultats précédemment indiqués comme suit :

• Budget eau :

- Résultat d'investissement reporté **(001) / Recette : 209 023.07€**
- Affectation complémentaire **(1064) / Recette : 125.00€**
- Résultat de l'excédent de fonctionnement reporté **(002) : 375 823.70€**

• Budget assainissement :

- Résultat d'investissement reporté **(001) / Dépense : - 136 563.34€**
- Affectation complémentaire en réserve **(1068) / Recette : 254 781.35€**
- Résultat de l'excédent de fonctionnement reporté **(002) / Recette : 392 482.02€**

• Budget assainissement non collectif :

- Résultat d'investissement reporté **(001) / Recette : 289 475.85€**
- Résultat de fonctionnement reporté **(002) / Recette : 30 390.46€**

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toute pièce administrative et comptable.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

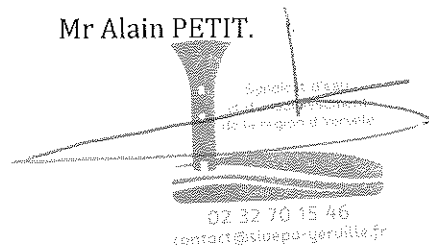
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 03 avril 2024.

Le Président,

Mr Alain PETIT.





Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-04_2024-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBIEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-04 :

Vote du Budget Primitif 2024 EAU POTABLE – ASSAINISSEMENT – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Comité Syndical sous la présidence du Président, Mr Alain PETIT, vote les propositions nouvelles des Budgets Primitifs de l'exercice 2024 comme suit :

BUDGET EAU

- **SECTION INVESTISSEMENT** : Dépenses = Recettes 2 948 070.77 €
 - **SECTION FONCTIONNEMENT** : Dépenses = Recettes 1 156 247.80 €
- TOTAL DU BUDGET 2024 = 4 105 319,47 €**

BUDGET ASSAINISSEMENT

- **SECTION INVESTISSEMENT** : Dépenses = Recettes 2 563 313.34 €
 - **SECTION FONCTIONNEMENT** : Dépenses = Recettes 1 202 445,02 €
- TOTAL DU BUDGET 2024 = 3 765 758,36€**

BUDGET ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

- **SECTION INVESTISSEMENT** : Dépenses = Recettes 317 625.85 €
 - **SECTION FONCTIONNEMENT** : Dépenses = Recettes 185 880.00 €
- TOTAL DU BUDGET 2024 = 503 505.85€**

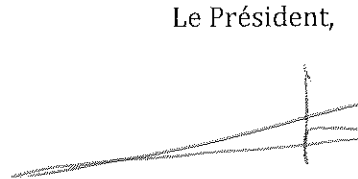
Les budgets primitifs 2024 sont votés à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Yerville, le 03 avril 2024.

Le Président,



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

02 37 70 15 46
contact@syndea-yerville.fr

Mr Alain PETIT.



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-05_2024-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-05

Présentation du programme d'actions pour la protection de la ressource en eau

Monsieur le Président informe que dans le cadre des opérations de protection de la ressource en eau du captage de Bourdainville, nous avons terminé l'étude réalisée par le bureau d'étude SCE avec Florian Castel, notre animateur BAC qui consistait à :

- Réaliser un état des lieux représentatif des activités agricoles et non agricoles sur le territoire du BAC
- Définir les priorités d'actions de protection de la ressource en eau
- Construire un programme d'actions sur la période 2024-2029

Avec la collaboration de Luc Lefrançois, le SIDESA et l'Agence de l'Eau, plusieurs réunions et ateliers se sont déroulées pendant 1 an pour définir et construire le programme d'actions. Notre animateur Florian CASTEL le mettra en œuvre.

L'ensemble de ces actions repose sur un cadre d'objectifs de qualité de l'eau brute qui ont été votés lors de réunion du 6 juillet 2023 :

- Absence de dépassements du 75% des normes de potabilité (0,1µg/L par pesticide et 0,5 µg/L pour la somme des pesticides). Application à l'ensemble des molécules « phytopharmaceutiques » et leurs métabolites.
- Eviter l'apparition de nouvelles molécules
- Stabiliser la courbe des concentrations en nitrates (moyenne de 35 mg/l)
- Prévenir l'apparition de pic de turbidité

Monsieur le Président informe que ce programme d'actions sera présenté aux agriculteurs lors d'une réunion publique.

16 actions ont été définies sur 4 axes principaux :

- L'animation territoriale
- L'accompagnement à l'évolution des exploitations agricoles
- L'action sur les secteurs à risques pour la qualité de l'eau
- La communication et sensibilisation du public

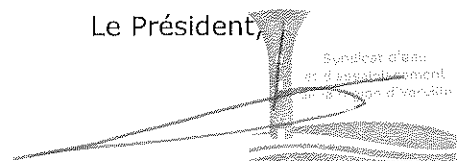
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le programme d'actions pour la mise en œuvre de la protection de la ressource en eau tel qu'il a été présenté.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Syndicat d'eau
et d'assainissement
du Canton d'Andilly

Alain PETIT

07 32 70 15 46
-mairie@syndicat-eau.fr



BAC DE BOURDAINVILLE : PROGRAMME D'ACTIONS 2024 - 2029 POUR LA RECONQUETE DE LA QUALITE DES EAUX CAPTEES

Contexte	Le BAC de Bourdainville s'étend sur 4957 ha, avec 85,6 % de terres agricoles. La ressource captée est la nappe de la Craie, qui présente de nombreux traits karstiques (présence de marques en surface et d'une fissuration et d'un réseau de circulation « rapide » des eaux en sous-sol, vers la masse d'eau souterraine). Cette situation hydrogéologique joue un rôle majeur sur les transferts depuis les pratiques en surface jusqu'à la ressource, notamment vis-à-vis des molécules particulièrement mobiles avec l'eau de percolation. La forte dominance des surfaces agricoles, dominées par les cultures (~ 80 % des surfaces recensées) et les conduites culturales (travail et couverture des sols, usages en herbicides) sont des paramètres qui ont un impact sur la qualité de l'eau.	Etat initial de la qualité de l'eau	Le forage et la source sont classés sensibles dans le SDAGE 2022-2027 Seine Normandie sur les enjeux phytosanitaires. Les molécules prioritaires, concernées par des usages actuels des matières d'actives, sont les suivantes : diméthachlore CGA 369873 et ESA métazachlore pour le colza, et plus secondairement propyzamide pour les céréales à paille. D'une manière générale, les herbicides utilisés sur le BAC représentent une source de pression par leur capacité à être lixiviés. La turbidité des eaux captées est également un enjeu fort de la production d'eau potable avec des dépassements fréquent du seuil des 2 NTU (notamment à la suite des épisodes pluvieux d'automne).
Enjeux EDCH	Les points de captages de l'eau à Bourdainville (source et forage) permettent d'alimenter 19 communes et plus de 11500 habitants en eau potable (2021, en tendance à la hausse). Aujourd'hui le forage est sollicité à son maximum et la DUP (lim. 2000 m3/j) est régulièrement dépassé en été. Le syndicat ne dispose pas d'interconnexion pour suppléer à l'heure actuelle. Une nouvelle usine de traitement de l'eau, avec notamment des dispositifs de filtration par charbon actif, a pris le relais de l'usine existante (construite en 2000). La durabilité de cette installation sera dépendante de la capacité à agir en amont, sur les sources de dégradation de la qualité de l'eau. Pour rappel, cette usine représente un investissement de l'ordre de 5 millions d'euros avec un coût pour la collectivité de 2 millions.	Objectifs	Qualité de l'eau oPhytosanitaires : • Absence de dépassements de 75% des normes de potabilité pour l'ensemble des molécules et leurs métabolites (0,1 µg/L par pesticide et 0,5 µg/L pour la somme des pesticides). • Eviter l'apparition de nouvelles molécules oTurbidité : prévenir l'apparition des pics de turbidité oNitrates : stabiliser les teneurs dans les eaux brutes proches de 35 mg/L Activité agricole Mobiliser les agriculteurs dans le programme d'actions pour réduire la pression sur la ressource et mettre en œuvre les leviers agronomiques et paysagers adaptés.

AXES DE TRAVAIL				ACTIONS ET OBJECTIFS			MODALITES OPERATIONNELLES		
Code Axe	Axe stratégique	Code sous-axe	Sous-axe	Code action	ACTIONS	OBJECTIFS DE RESULTATS	MOYENS A DEPLOYER	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEUR DE SUIVI
I	ANIMATION TERRITORIALE	L_1	Suivi de la qualité des eaux brutes	L_1_1	Assurer un suivi renforcé de la qualité des eaux brutes captées	Fixer et respecter une fréquence d'analyse et une liste de molécules à analyser par an dans les eaux brutes captées (suivi renforcé lancé en janvier 2024)	9 (18 pour le 1er) prises d'échantillons d'eaux brutes par an envoyées pour analyses, Ce nombre de prélèvement est lié au caractère karstique des circulations d'eau sur le BAC 200 (372 pour le 2nd) molécules suivies chaque année et pour chaque échantillon (suivant liste fournie par l'AESN) Réception et compilation des résultats des analyses d'eau	Nombre d'analyses/an (+ taux de réalisation par rapport au prévisionnel) Nombre de molécules analysées (+ taux de réalisation par rapport au prévisionnel) Communication des résultats (fréquence et liste de diffusion à définir)	Mise à disposition de l'animateur des données de qualité d'eau Présentation des données de qualité d'eau en COPIIL Diffusion d'une note explicative avec les résultats à l'ensemble des acteurs
		II_2	Intégration de la démarche BAC dans les politiques et activités locales	L_2_1	Mobiliser les collectivités et les professionnels non agricoles locaux	Maires : fournir chaque année une information sur les enjeux et l'avancement du programme d'actions du captage Entreprises : fournir chaque année une information sur les enjeux et les bonnes pratiques de réduction des risques industriels et artisanaux vis à vis de la qualité de l'eau	Maires : Au moins une sollicitation par téléphone et/ou rencontre pour les informer de la qualité de l'eau, des actions en cours et recueillir les possibles éléments à connaître pour l'animateur Entreprises : Veille avec les outils de recensement + échanges avec les maires, et envoi d'un document d'info par an	Maires : 100 % des maires sensibilisés à l'enjeu EDCH Entreprises : Envoi d'un document d'info par an aux entreprises "à risques" du secteur	Listes à jour des contacts en mairies et entreprises concernées et faire un suivi des échanges et informations Suivi du nombre de maire sensibilisés par an (/17 communes)
		L_2_2	Coordonner la démarche BAC avec les Plans Alimentaires de Territoire (PAT)	Inscrire la démarche BAC (enjeu EDCH) dans les PAT en place sur les deux communautés de communes Terroir de Caux et Plateau de Caux.	Rencontrer les animateurs et élus en charge des PAT, et construire un relationnel facile et efficace Faire connaître les objectifs de la démarche BAC et les synergies possibles	Intégration des enjeux du BAC de Bourdainville dans les PAT et mise en œuvre d'actions en synergie	Suivi des rencontres et échanges avec les personnes en charge des PAT identifiés		
II	ACCOMPAGNEMENT A L'EVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	II_1	Evolution des systèmes de cultures	II_1_1	Concevoir des systèmes de cultures économes en herbicides	Mobiliser un nombre significatif d'agriculteurs dans la démarche de conception de systèmes économes en herbicides. Est proposé comme repère 8 agriculteurs par an : format adapté à un atelier, correspondant chaque année à 20% des agriculteurs prioritaires. Réduction des IFT Herbicides pour les exploitants engagés volontairement dans la démarche entre 2024 et 2029 : 1/ baisse de 30 % des IFT herbicides céréales à pailles et colza 2/ suivi des IFT herbicides d'exploitation (depuis une référence calculée avec l'agriculteur) 3/ suivi des IFT Hors Herbicides	E1 : Etablir un tableau de bord des agris à suivre en priorité E2 : Rendez vous individuels pour rappeler les enjeux du BAC et concrétiser le travail auprès des agriculteurs E3 : Montage et animation d'atelier de re-conception de système en collectif (4-8 agris) E4 : Suivi de la mise en œuvre des préconisations validées lors de l'atelier Assurer une veille, analyser et, le cas échéant, mettre en œuvre les outils financiers d'accompagnement vers des systèmes agricoles vertueux : PSE, MAEC, ...	Nb d'agriculteurs rencontrés par an pour les mobiliser sur la re-conception de système Nb d'atelier réalisés par an Nb de participants aux ateliers Nb de rendez vous de suivis chez les agris participants	Suivi individuel des pratiques avec calcul des IFT + explications de l'agriculteur pour suivre et comprendre les pratiques (100 % des agriculteurs en ateliers suivis)
				II_1_2	Réduire les usages herbicides sur blé et colza (notamment diméthachlore et métazachlore) sur le BAC	Réduction de 30 % sur les IFT Herbicides céréales à pailles et colza en année 6 du programme d'actions 1/ Calcul de l'IFT de référence de chaque exploitation avec l'agriculteur + IFT référence du BAC 2/ Objectif de réduction de 30% des IFT herbicides céréales à pailles et colza sur 6 ans avec point de passage à - 15% en année 3 3/ Réduction des IFT herbicides d'exploitation 4/ Réduction des quantités de matières actives (diméthachlore, métazachlore, propyzamide et chlortoluron) apportées sur le BAC (g/ha)	Construire un réseau de suivi des pratiques herbicides : - cibler les 40 principaux agriculteurs (à minima 20 qui fournissent leur données de pratiques), - Solliciter les agriculteurs engagés dans l'action II_1_1 et des agriculteurs volontaires - collecte des pratiques agricoles chaque année - calcul des IFT et quantité de MA apportées depuis les registres phyto, - exploitation des données avec les conseillers agronomes et les agriculteurs pour comprendre les éléments clés de la campagne - restitution collective anonymisée - restitution individuelle aux agriculteurs participants	Nb d'agriculteurs ayant fournis des données complètes, de parcelles et surfaces suivies par année Taux de restitution des résultats aux agriculteurs ayant participé Temps collectif de retour sur la campagne écoulé (1/an) Bilan des indicateurs de résultats sur les 6 ans + synthèse des perspectives et verrous (climat, technique, risque, ...)	Suivi de la participation des agriculteurs, des arrivées/départ par an et des raisons Nombre de rdv individuels de suivi réalisés par an (+ surfaces concernées)
		II_1_3	Coordonner l'accompagnement agronomique des agriculteurs du BAC	E1 : 1 temps de coordination technique/an, E2 : Envoi de bulletins BAC croisant conseil agronomique et enjeux liés aux M.A (2 par an) E3 : intervention en temps collectifs (GDA, adhérents coopératives, ...) pour sensibiliser aux enjeux des BAC (possible approche inter-BAC)	E1 : organiser un temps avec les conseillers agro de secteur (exploiter la coordination agro de la CA76) pour rappeler les enjeux du BAC et collecter les tendances culturales de l'année E2 : anticiper auprès des structures de conseil pour collecter des précos techniques et les intégrer dans un bulletin BAC E3 : Organiser et préparer une intervention courte (15 min) sur les objectifs et actions sur les BAC	Organisation d'un temps de coordination annuel avec présence attendue de l'ensemble des conseillers agro Nb de bulletins captages avec intégration des conseils agronomiques Nb d'interventions réalisés sur groupe/événement	Nombre et le type de structures de conseil rencontrées et sensibilisées / an, Taux de structures rencontrées par rapport à ceux recensés sur le BAC. Nombre et type de structures engagées dans la démarche BAC (pluriannuel)		

		II_2	Evolution des exploitations agricoles	II_2_1	Faire émerger des possibilités innovantes de valorisation des prairies en vue de leur maintien	Maintien des surfaces en prairies, notamment permanentes, par rapport aux surfaces recensées en 2021	<p>Solliciter le réseau des Chambres d'agriculture de Normandie pour prendre connaissance et s'inscrire dans leurs travaux</p> <p>Retours d'expérience régionaux sur la préservation des prairies en contexte de recul de l'élevage</p> <p>Prospection/partenariat sur les possibilités de valorisation de l'herbe hors fourrage, et de conversion des surfaces en prairies en autre occupation contribuant à limiter les transferts (boisements, cultures pérennes adaptées ?)</p> <p>Accompagnement collectif (individuel au besoin) sur la valorisation de l'herbe</p>	<p>Surfaces en prairies (dont prairies permanentes) et % des surfaces 2021 maintenues</p> <p>Données collectées sur possibilités de valorisation de l'herbe hors fourrage</p>	<p>Suivi des échanges et de la coordination avec la CA Normandie</p> <p>Synthèse des sollicitations des acteurs investis dans la préservation des surfaces en herbe</p>
				II_2_2	Développer les surfaces en cultures à bas niveaux d'intrants sur la qualité de l'eau	<p>Assurer une veille prospective et un suivi technico-économiques sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les possibilités technico-économiques en cultures BNI sur le BAC, - la possibilité de valorisation de conduites culturales à faibles niveaux d'intrants sur le BAC 	<p>Appui sur la liste des cultures BNI validée par l'AESN</p> <p>Avoir une démarche prospective auprès des structures travaillant sur la diversification des systèmes de cultures et des modes de valorisation</p> <p>Possibilités d'aide à l'investissement (ex. AESN)</p>	<p>Note + présentation en COPIL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des possibilités d'introduction/développement des cultures BNI, - possibilités de valorisation économique de conduites culturales à bas niveau d'intrants. <p>Suite aval du COPIL, présentation aux agriculteurs</p>	<p>Temps d'échanges/concertation avec les structures ayant une action à l'échelle adaptée</p> <p>SAU en BNI sur le BAC / an</p> <p>Taux d'évolution des surfaces en BNI (point de départ à fixer)</p>
				II_2_3	Développer les surfaces conduites en agriculture biologiques et/ou avec agroforesterie	<p>Assurer une veille et une capacité de ressources/accompagnement sur les projets de conversion à l'agriculture biologique et les projets agriforestiers</p>	<p>Solliciter les acteurs spécifiques et experts sur les sujets (agriculture biologique et agroforesterie)</p> <p>Etablir un relationnel efficace et facile pour assurer une bonne transmission des données vers les agriculteurs</p> <p>Assurer le suivi des demandes et projets</p>	<p>Nombre de dossiers de demandes de la MAEC Bio</p> <p>Surfaces en agriculture biologique sur le BAC (à lier avec les objectifs en surfaces bio de la collectivité)</p> <p>Nombre de projets agroforestiers et surfaces implantées</p>	
		II_3	Action foncière sur le territoire	II_2_4	Animer la stratégie foncière sur le territoire	voir l'étude sur la stratégie foncière			
III	AGIR SUR LES SECTEURS A RISQUES POUR LA QUALITE DE L'EAU	III_1	Connaissance des secteurs prioritaires (bêtoires et thalwegs)	III_1_1	Recenser et caractériser les secteurs à risques prioritaires sur le BAC	<p>Recenser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bêtoires et leur impluvium, - fonds de thalweg et potentiels dispositifs de protection, en priorisant l'inventaire suivant les zonages de la vulnérabilité karstique et en hiérarchisant les bêtoires et thalwegs en termes de priorité de protection. <p>Identifier les propriétaires et exploitants concernés</p>	<p>Etude recensement et caractérisation des secteurs prioritaires :</p> <p>Analyse géomatique et campagne de terrain pour recenser les bêtoires et axes de ruissellement prioritaires,</p> <p>Identification des propriétaires fonciers et les exploitants depuis les données collectées pour la stratégie foncière,</p> <p>Caractériser les pratiques agricole pouvant impacter les secteurs prioritaires</p> <p>Ø échanges avec CC Fécamp/Valmont pour dimensionnement + travail préalable de F. Castel avec bibliographie existante</p> <p>Ø sollicitation du SMBSVS + accord SMAEPA/SMBSVS nécessaires pour dimensionner le nombre de jours et le budget concernant le programme d'actions</p>	<p>Rapport d'étude de recensement et de caractérisation des secteurs à enjeux</p> <p>Outil cartographique des secteurs prioritaires identifiés</p> <p>Base de données des exploitants et propriétaires fonciers concernés</p>	
				III_2_1	Apporter une expertise hydraulique préalable aux retournements de prairies	<p>Sensibiliser aux risques pour les eaux captées les agriculteurs souhaitant mettre en culture des prairies. Pour cela s'appuyer sur les avis préalable émis par le SMBSVS</p> <p>Approche globale mobilisant l'animation, le SMBSVS et les agriculteurs pour veiller au respect des avis émis</p>	<p>Etablir un relationnel suivi et des échanges entre l'animateur et le SMBSVS pour être présent auprès des agriculteurs concernés et motivé le maintien des prairies</p> <p>Réaliser des temps de sensibilisation / échanges en collectif avec les agriculteurs concernés par des retournements de prairies</p>	<p>Collecte et compilation des avis préalables aux retournements de prairies émis par le SMBSVS</p> <p>Rendez vous animateur BAC/SMBSVS auprès des agriculteurs ayant déposé des demandes</p>	
				III_2_2	Accompagnement à la protection des secteurs à risques identifiés (bêtoires et thalwegs)	<p>Mettre en œuvre les moyens nécessaires à la protection des secteurs identifiés dans l'action III_1_1, selon les niveaux de priorités et les besoins de protection déterminés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assurer la protection des bêtoires (+ leur impluvium) ciblées dans l'action III_1_1, au rythme de 2 à 3 bêtoires / an, -Assurer la protection des thalwegs principaux sur leur linéaire présentant un risque de transfert élevé 	<p>Associer l'animation de bassin versant et l'animation BAC pour assurer un accompagnement complet des propriétaires et/ou agriculteurs concernés par des bêtoires et des thalwegs à protéger.</p> <p>Construire et alimenter les outils de pilotage de l'action "aménagement" à l'échelle du BAC</p>	<p>Taux de bêtoires protégées par an (% des bêtoires recensées dans l'action III_1_1)</p> <p>Linéaire de thalweg protégé par an (ml de thalwegs recensées dans l'action III_1_1)</p>	
III_3	Réduction des risques de pollutions sur les secteurs imperméabilisés	III_3_1	Accompagnement à l'arrêt des usages phytosanitaires sur les zones à risques des infrastructures de transport	Accompagner vers l'arrêt d'usage des herbicides sur les zones imperméables des infrastructures de transport présentes sur le BAC	<p>Sensibiliser sur les enjeux de transferts herbicides et la qualité des eaux captées :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Présentations des enjeux et du programme d'actions •Définition des secteurs ayant des pratiques à risques •Validation d'une feuille de route pour arrêter les usages phytosanitaires sur les tronçons traversant le BAC 				
IV	COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC	IV_1	Sensibiliser et mobiliser sur les enjeux de protection des eaux	IV_1_1	Evénements et interventions auprès de publics cibles	Réaliser une intervention auprès d'un public défini (scolaire, collectivités, ...) selon opportunités (1 / 3 ans)	<p>Sollicitation des mairies et des écoles pour organiser les visites/ateliers pédagogiques</p> <p>Préparation des support et réalisation des animations</p>	1 temps d'animation pédagogique organisé par 3 ans (2024-2026 puis 2027-2029)	
				IV_1_2	Sensibiliser et mobiliser le grand public sur les enjeux de l'eau potable distribuée	Réaliser une intervention auprès du grand public pour sensibiliser aux enjeux du captage et aux actions agricoles en cours (1 / 3 ans)	<p>Recenser les journées thématiques (ex. journées mondiale de l'eau) et les animations existantes (SIDESA, AESN, ...)</p> <p>Organiser l'intervention dans le cadre de ces journées</p> <p>Préparation et réalisation de l'intervention</p>	1 temps d'animation pédagogique organisé par 3 ans (2024-2026 puis 2027-2029)	



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-2024_06-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRINETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBIEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-06

Avenant au groupement de commande pour les travaux du champ captant

Monsieur le Président informe que lors de la réunion de présentation du Projet pour la réalisation du champ captant à Imbleville, les membres du groupement de commande (SMAEPA de Yerville, de Doudeville, Saint Laurent en Caux et Terroir de Caux) ont décidé de retenir le scénario 3 qui consiste à créer 2 forages définitifs.

L'ensemble des coûts présentés est de 1 160 000 € HT sur une période de 2 à 3 ans. Le taux de subventions de l'Agence de l'Eau est de 50 % et du Département 25 %.

La répartition de l'ensemble des dépenses de chaque membre de groupement a été actualisé avec les volumes consommés en 2022. Ainsi l'assiette de participation de chaque collectivité est actualisée et est présentée dans le tableau ci-dessous :

Membre du Groupement	Volume consommé 2022	Taux de participation	Montants estimés de la participation
SMAEPA de la région d'Yerville	503 307	34,12%	135 536 €
SMAEPA région de Doudeville	284 811	19,31%	76 697 €
SMAEPA Saint Laurent en Caux	80 962	5,49%	21 802 €
Communauté de Communes Terroir de Caux	606 212	41,09%	163 247 €
TOTAL	1 475 292	100,00%	397 282 €

Etant donné que les montants des participations ont évolué à la hausse, un avenant à la convention de groupement de commande doit être réalisé.

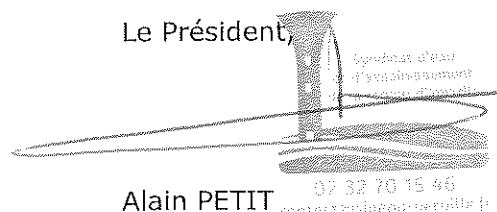
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **ACCEPTE** la participation de chaque collectivité résumée dans le tableau ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant dont la convention de groupement de commande.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Alain PETIT

02 32 70 15 46
contact@syndicat-terroir-de-caux.fr



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-2024_07-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRINETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-07

Travaux de réhabilitation du réservoir de Bourdainville

Monsieur le Président expose que les colonnes d'eau de refoulement et de distribution du réservoir de Bourdainville sont d'origine et ont besoin d'être renouvelées. Elles sont dans un état de rouille très avancé.

Parallèlement, des travaux de mise aux normes de la sécurité liées à l'accès à l'eau doivent être réalisés, du fait de la présence des antennes sur le dôme.

Le budget prévisionnel est d'environ 300 000 € HT.

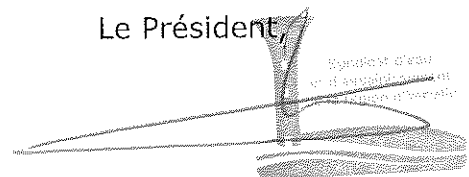
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **ACCEPTÉ** l'inscription de ce programme de travaux dans le budget eau potable
- **APPROUVE** la consultation et le choix de l'entreprise de travaux la mieux disante
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès du Département de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Alain PETIT

02 32 70 15 46
contact@seine-normandie.fr



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-2024_08-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRINETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-08

Convention avec la commune de Criquetot sur Ouville

Monsieur le Président expose que le Syndicat a fait réaliser des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif sur la rue de Mantot dans la commune de Criquetot sur Ouville.

La Commune de Criquetot a, par la suite, réalisé les travaux d'enfouissement électrique dans cette rue ainsi qu'un lotissement. Elle a ensuite pris en charge les travaux de réfection de la voirie en enrobés

De ce fait, le Syndicat n'a pas réalisé les travaux de réfection en enrobés initialement prévus au marché. L'économie réalisée par le Syndicat était de 14 800 €.

Il est proposé au Comité Syndical d'accepter de prendre en charge cette somme et de signer la convention financière adéquate

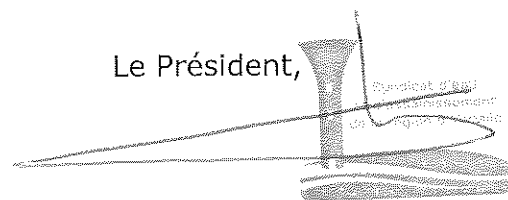
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **ACCEPTE** le remboursement du Syndicat à la commune de Criquetot sur Ouville de la somme de 14 800 € pour les raisons sus-mentionnées.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention financière entre la Commune et le Syndicat.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Alain PETIT

Syndicat d'assainissement
de Criquetot sur Ouville
07 32 70 15 46
mairie@criquetot-sur-ouville.fr



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-09_2024-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-09

Convention avec la commune de Yerville pour le schéma de gestion des eaux pluviales

Monsieur le Président expose que le Syndicat procède à une mise à jour du schéma directeur d'assainissement des eaux usées. Afin de mutualiser les coûts et d'engager une réflexion d'ensemble, il est opportun d'intégrer à cette étude la possibilité d'engager un schéma de gestion des eaux pluviales urbaines sur le territoire de la commune de Yerville.

Le Syndicat est titulaire de la compétence « assainissement des eaux usées » notamment sur le territoire de la commune d'Yerville. La Commune est titulaire de la compétence « gestion des eaux pluviales » sur son territoire.

Les dépenses du service public administratif de gestion des eaux pluviales urbaines ne peuvent être financées par les recettes du service public industriel et commercial de l'assainissement des eaux usées.

Il convient donc de conclure une convention par laquelle la Commune de Yerville confie au SMAEPA la mission de poursuivre, au nom et pour le compte de la Commune, sous son contrôle et dans le respect de l'enveloppe financière prévisionnelle suivante :

DEPENSES	Montant en € HT
Tranche optionnelle 2 : Schéma de Gestion des Eaux pluviales Urbaines Commune de Yerville	
Phase 1 : Etat des lieux	15 360,00 €
Phase 2 : Analyse quantitative des écoulements	12 690,00 €
Phase 3 : Programme pluriannuel d'actions et d'investissement	9 900,00 €
<i>Sous-Total € HT de l'étude</i>	37 950,00 €
Divers	
AMO	5 225,00 €
Imprévus 5%	1 897,50 €
Publicité BOAMP + Dématérialisation de la procédure (achat public.com)	160,00 €
<i>Sous-Total € HT "Divers"</i>	7 282,50 €
Montant total € HT	45 232,50 €

RECETTES	Montant € HT
Subvention AESN (80%)	36 186,00 €
Reste à la charge de la Commune de Yerville	9 046,50 €



Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage
- **APPROUVE** le plan de financement
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Alain PETIT

02 32 70 15 46
contact@siaepa-yerville.fr



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-10_2024-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRINETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-10

Mise en conformité branchement électrique du captage de Bourdainville

Monsieur le Président expose que le captage et le forage sont actuellement alimentés électriquement en aérien. C'est une fragilité pour garantir l'alimentation en eau potable pour nos abonnés 24h/24h.

Dans un premier temps, l'enfouissement de la ligne électrique a été réalisée par le SDE 76. Il reste à raccorder électriquement le captage avec cette nouvelle alimentation souterraine.

Cependant une réhabilitation complète des installations électriques du captage est nécessaire : elles sont d'origine (1938). Le transformateur, le disjoncteur général, le panneau de comptage doivent être remplacés et une armoire déportée installée pour raccorder le groupe électrogène.

Les travaux sont estimés à 18 000 € HT et peuvent être financés par l'agence de l'eau à hauteur de 80% dans le cadre de la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** les travaux de sécurisation électrique du captage de Bourdainville
- **SOLLICITE** la subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- **AUTORISE** Monsieur le Président à réaliser la consultation et à signer toute acte nécessaire à l'exécution de la délibération

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



02 32 70 15 46

contact@syndicapeyverville.fr

Alain PETIT



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-11_2024-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-11

Révision de la DUP du captage et du forage de Bourdainville

Monsieur le Président expose que la Déclaration d'Utilité Publique du captage et du forage de Bourdainville a été réalisée le 18 janvier 2006. Elle autorise le Syndicat à prélever au maximum 2000 m³ /j. Or, depuis près de 20 ans la population sur le territoire du Syndicat a augmenté et les besoins en eau également.

Actuellement, nous dépassons cette autorisation administrative régulièrement, surtout en été lorsque les besoins en eau sont plus importants. A terme, nous serons secourus par le nouveau champ captant à Imbleville, mais en attendant, la DDTM nous demande de réviser la DUP.

Ces études sont financées par l'Agence de l'eau et le conseil Départemental à hauteur de 80 %.

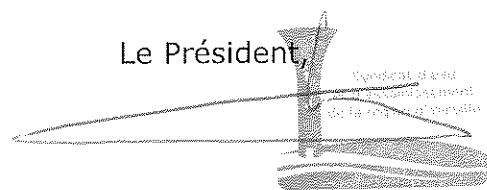
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** la révision de la Déclaration d'Utilité Publique de captage et forage de Bourdainville ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à réaliser la consultation pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et pour un bureau d'étude ;
- **SOLLICITE** la subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental de la Seine-Maritime ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette étude.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Alain PETIT

02 32 70 15 46

Commissariat général à l'égalité territoriale



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRINETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-12

Réalisation d'une Servitude d'Utilité Publique au Saussay

Monsieur le Président expose que nous réalisons actuellement les études pour le projet de transfert des eaux usées du Saussay vers la commune d'Emanville.

L'implantation du réseau de refoulement passe notamment par un chemin privé sur une longueur de 300 mètres linéaires.

Les négociations avec le propriétaire privé pour obtenir un accord amiable s'avérant infructueuses, il est proposé au Comité Syndical d'établir une Servitude d'Utilité Publique considérant qu'il n'y a pas d'autres alternatives possibles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

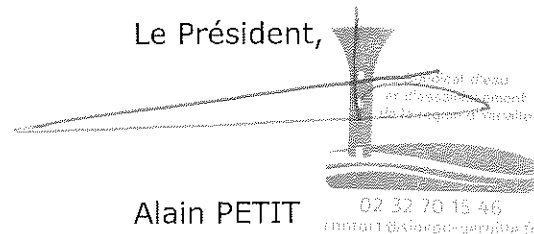
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la procédure de Servitude d'Utilité Publique ;
- **SOLLICITE** le SIDESA pour assister le syndicat dans ces démarches ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'élaboration de la procédure de Servitude d'Utilité Publique du début à la fin.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Alain PETIT





Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEU** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-13

Travaux d'extension du réseau d'eau potable avec 2 particuliers à Yerville – offre de concours

Monsieur le Président expose que 2 propriétaires ont un projet de lotissement privé chemin de la Mare Sausseuse à Yerville. La réalisation de ce lotissement nécessite une extension du réseau d'eau potable de 90 mètres linéaires. Cet investissement doit nécessairement être réalisé et payé par le Syndicat puisque c'est une canalisation publique réalisé sous domaine public.

Le coût de l'extension a été chiffré à 12 245,64 € HT.

Ce financement avantage directement les 2 propriétaires puisqu'il leur permet de vendre des parcelles constructibles.

Il a été convenu que les propriétaires participent à la totalité des travaux en signant avec le Syndicat une convention tri-partite sous forme d'offre de concours.

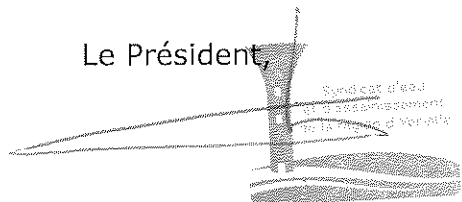
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention tri-partite avec les 2 propriétaires
- **AUTORISE** Monsieur le Président à émettre les titres correspondants aux propriétaires pour le remboursement des sommes engagées.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la Mare Sausseuse à Yerville

Alain PETIT 02 32 70 15 46
Le Président du Syndicat



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-14_2024-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRINETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-14

Convention de travaux d'assainissement privé à Yerville

Monsieur le Président expose qu'il y a un problème d'assainissement privé à Yerville. Une vieille canalisation privée qui collecte plusieurs établissements est cassée. Il y a des bouchages réguliers et des débordements d'eaux usées.

Les propriétaires ne s'entendent pas et le problème demeure.

Pour résoudre le problème, Monsieur le Président propose que le Syndicat intervienne en tant que « facilitateur » en réalisant les travaux.

Une convention devra être préalablement signée entre tous les propriétaires concernés qui rembourseront le Syndicat par l'établissement d'un titre de recettes.

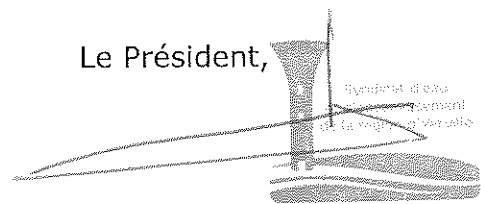
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec les propriétaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à émettre les titres correspondants aux propriétaires pour le remboursement des sommes engagées.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Alain PETIT

Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville
02 32 70 15 46
contact@alpep-yerville.fr



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-15_2024_BIS-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-15

Création d'un emploi permanent à temps complet

Monsieur le Président rappelle au membres présents que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Mr le Président expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent à temps complet en raison des besoins pour l'accomplissement des missions suivantes :

- Contrôle du bon fonctionnement des ouvrages d'eau potable et d'assainissement appartenant au Syndicat.
- Contrôle de l'entretien des sites, attribution des tâches d'entretien au personnel
- Gestion du personnel du Syndicat (2 personnes)
- Faire les demandes de devis aux entreprises et le suivi de la bonne exécution des travaux
- Réalisation des contrôles des branchements d'assainissement collectif
- Réalisation de l'ensemble des contrôles des dispositifs d'assainissement non collectif.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose aux membres présents de créer, à compter du 1^{er} mai 2024, un emploi permanent de Technicien Eau et Assainissement relevant de la catégorie hiérarchique B et du grade de Technicien à temps non complet.

Cet emploi doit être pourvu par un contractuel étant précisé que les personnels des services publics à caractère industriel et commercial (SPIC) est soumis au droit privé.

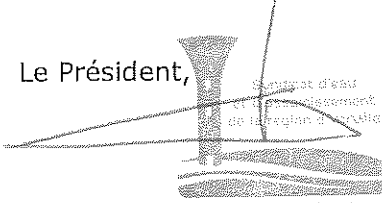
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- De créer un emploi permanent sur le grade de technicien relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de technicien eau et assainissement à temps complet à compter du 01/05/2024.
- D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 022 article 6411 du budget primitif de 2024

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Orléans



02 32 70 15 46
contact@slapn-orleans.fr

Alain PETIT



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRINETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBIEUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

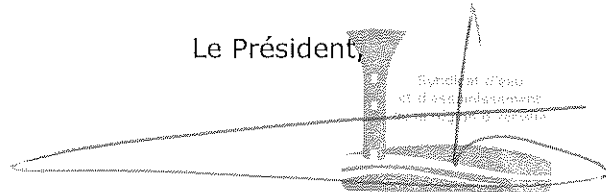
- Samuel GENDRIN

- Vu le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local.
- Prend connaissance des dispositions de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale et du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,
- Désigne, pour la durée restant à courir du mandat, les référents déontologues des élus dont la liste est annexée à la présente délibération
- Autorise le Président à faciliter la saisine confidentielle des référents déontologues par les élus du Comité Syndical dans le respect d'une stricte confidentialité, selon les modalités précisées dans le présent rapport en partenariat avec l'Association des Maires et le Centre de Gestion de la Seine-Maritime

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la Seine-Maritime

Alain PETIT 02 33 70 15 46
contact@seine-normandie.fr

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-16_2024-DE



Annexe à la délibération n° 16_2024

Référent déontologue désigné lors de la réunion du Comité Syndical du 3
avril 2024

Mr BONAMY Rémy

1376 route des Beaux Feuillages

76760 LE SAUSSAY



Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 076-200046159-20240403-17_2024-DE



Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Membres en exercice : 36

Membres présents : 24

Membres votants : 24

Pouvoirs : 0

Date de la convocation :

28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Bourdainville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LE FLOCH, Didier DECULTOT
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS, Christophe DEVE
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRIVETOT SUR OUVILLE** : Claude LESEIGNEUR, Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBOUF** : Virginie BARO
- **YERVILLE** : Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

Excusés : Jacques LEMERCIER, Hervé WALLERICH

Assistait également :

- Samuel GENDRIN

Délibération 2024-17

Augmentation de la part Syndicale eau potable au 1^{er} juillet 2024

Monsieur le Président explique qu'en plus des travaux de la nouvelle usine d'eau potable de Bourdainville, il y a d'autres investissements nécessaires pour moderniser l'ensemble des équipements du réseau comme la réhabilitation du réservoir de Bourdainville, la sécurisation électrique du captage, le renouvellement régulier des canalisations d'eau, etc.

Ainsi, pour faire face à nouveaux investissements, Monsieur le Président propose à l'assemblée d'augmenter la part Syndicale de l'eau potable de 0,10 €/m³ à partir du 1^{er} juillet 2024.


Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** l'augmentation de la part syndicale de +0,10 €/m³ à partir du 1er juillet 2024.
- **DEMANDE** à l'exploitant Véolia Eau d'appliquer cette changement de la part syndicale dans la facture d'eau.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Syndicat d'eau
et d'assainissement
de la région d'Yerville



02 32 70 15 46 Alain PETIT
contact@siaepa-yerville.fr